



Syndicat Intercommunal d'Equipement de la région de BEAULIEU (Siren : 241901909)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Beaulieu-sur-Dordogne
Arrondissement	Brive-la-Gaillarde
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/10/1965
Date d'effet	19/10/1965

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Bernard REYNAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de BEAULIEU
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
Téléphone	05 55 91 10 01
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 657
Densité moyenne	31,95

Périmètres

Nombre total de membres : 18

- Dont 17 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Altiliac (211900709)	897
19	Astailiac (211901202)	231
19	Beaulieu-sur-Dordogne (211901905)	1 220
19	Bilhac (211902606)	206
19	Brivezac (211903208)	181
19	Chenailler-Mascheix (211905401)	193
19	Curemonte (211906706)	224
19	La Chapelle-aux-Saints (211904404)	253
19	Liourdres (211911607)	258
19	Ménoire (211913207)	102
19	Neuville (211914908)	206
19	Nonards (211915202)	488
19	Puy-d'Arnac (211916903)	284
19	Queyssac-les-Vignes (211917000)	224
19	Sioniac (211926001)	252
19	Tudeils (211927108)	267
19	Végennes (211928007)	171

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
19	CC du Sud Corrèzien (sud co) (241927383)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Les collectivités sont : la CC du Sud Corrèzien (RS), Altiliac, Ménoire, Neuville et Curemonte</i> Par substitution
- Assainissement collectif <i>collectivités concernées : la communauté de communes de Sud Corrèzien (RS), les communes de Altiliac, Ménoire, Neuville et Curemonte</i> Par substitution
- Assainissement non collectif <i>Création d'un service public d'assainissement non collectif qui aura pour mission : 1 - le contrôle de conception sur dossier consistant dans l'examen du contenu du dossier de permis de construire dans son volet assainissement et à la vérification que la technique de traitement retenu par le pétitionnaire est conforme au site. - l'examen technique du choix de la filière,</i>

- l'envoi de l'avis technique du SPANC à la mairie du pétitionnaire. 2 - la visite de vérification des travaux exécutée après la déclaration d'achèvement des travaux et avant remblaiement. 3 - le contrôle des installations déjà existantes visant à vérifier le bon fonctionnement de toutes les installations individuelles et éventuellement à repérer sur le terrain les installations défectueuses étant à l'origine d'une pollution avérée. Communes concernées par le SPANC : communauté de communes du Sud Corrèzien, la commune de Neuville les collectivités qui adhèrent au SPANC : CC du Sud Corrèzien (RS), Atiliac et Neuville

A la carte : La compétence a été conservée par : Curemonte, Ménoire

Par substitution

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- la construction et entretien de la voirie rurale.

A la carte : La compétence a été conservée par : Curemonte, Communauté de communes du sud co (sud corrézien),

Ménoire, Neuville

Développement touristique

- Tourisme

Toutes les activités ayant trait au tourisme retrait de la compétence prélèvement de la taxe de séjour et subvention à l'office du tourisme intercommunal de Beaulieu (AP du 4 décembre 2013)

A la carte : La compétence a été conservée par : Beaulieu-sur-Dordogne, Ménoire, Queyssac-les-Vignes, Tudeils,

Beaulieu-sur-Dordogne, Liourdres, Nonards, Puy-d'Arnac, Astillac, Curemonte, La Chapelle-aux-Saints, Neuville, Végennes, Bilhac, Brivezac, Sioniac, Chenailler-Mascheix

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)